



# L'Orange et les pépîns

Mai 2010

« passées les bornes, il n'y a plus de limite »  
Pierre DAC

## Compte rendu du CTP du 27 avril 2010

Le CTP sur le rapport d'activité 2009 de la DIRCOFI SUD EST a été l'occasion d'aborder le sujet du nombre d'opérations de contrôle qui a été attribué à notre direction et sa déclinaison par brigade et par vérificateur.

Ce CTP a débuté à 9h30 et s'est terminé à 19H.

Les représentants de l'Union SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES ont interpellé M. MATTOY dans une déclaration liminaire sur la situation des emplois à la Dircofi et plus particulièrement sur la diminution du nombre d'agents affectés en brigades de vérification.

Nous avons également évoqué l'affaire des deux vérificateurs de la DSF de MARSEILLE en soulignant que l'article du journal La Provence avait porté atteinte à l'image de l'ensemble des agents de la DGFIP et que nous attendions un droit de réponse du Directeur général.

Le débat a porté sur le nombre d'opérations effectuées par les vérificateurs en 2009 qui s'est élevé à 1486 dont 45 opérations connexes.(ces dernières ont représenté 3,1% des opérations contre 6,5% en 2008).

Malgré notre demande, M. Matttoy a refusé de communiquer aux représentants des personnels le nombre d'opérations attribuées par brigade pour 2010.

Il a précisé que pour 2010, il avait été pris en compte les congés longue maladie et qu'en conséquence l'objectif avait été diminué de 11 opérations. Il a souligné qu'il appartenait à chaque chef de brigade de répartir le nombre de vérifications à effectuer par vérificateur. Il a réaffirmé "qu'il n'y a pas de norme dans la détermination de l'objectif individuel."

Cette position s'apparente à du maquignonage et les agents ne sont pas dupes.

Face à cette position, nous lui avons demandé d'assumer ses responsabilités au lieu de se défausser sur les chefs de brigades.

**Vers 11heures, la parité syndicale a demandé une suspension de séance d'un quart d'heure, ce qui a permis à une quinzaine de vérificateurs de remettre en mains propres à M. MATTOY la pétition signée par la quasi-totalité des**

**vérificateurs qui demandaient la prise en compte de leurs absences et décharges.**

**Le Chef des services fiscaux a quelque peu été surpris par cette action. Il n'a pas pris la peine d'esquisser une réponse face aux inquiétudes des agents se contentant de répéter que nous devons effectuer un nombre d'opérations non négociable.**

Les agents présents ont ainsi pu constater la qualité du dialogue que leur offre M. MATTOY qui se positionne en simple courroie de transmission de l'administration en utilisant sans panache la langue de bois

**Il n'a pas pris la peine de mentionner la qualité du travail des agents de la DIRCOFI SUD EST et la difficulté de leur mission surtout dans cette période où la presse locale désigne les vérificateurs à la vindicte.**

**Pour l'Union SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES, le dialogue avec les représentants des personnels, comme nous l'avons déjà déclaré au Délégué interrégional et à M. Jean-Louis GAUTIER, est bafoué.**

Après cette action, le CTPS a repris son cours et nous avons abordé les points suivants :

<u>Les emplois</u>	<u>Les ressources budgétaires</u>
Le comparatif des emplois implantés théoriques soit 229,33 et de disponibles 207,7 établit clairement le déficit existant.	S'agissant des dépenses qualifiées par l'administration «d'amélioration», leur augmentation (+37,88%) a concerné exclusivement des dépenses liées au déménagement de la direction (divers mobiliers achetés des agencements et installations non pris en compte par le Bureau BP2C et des travaux électriques.
<b>Dés lors, que ce soit en brigades où en direction, les « moyens humains » ne sont pas au rendez-vous.</b>	S'agissant des dépenses financées par le CHS, le bilan de l'action de la direction est accablant :
Un véritable sujet existe et il est chaud brûlant pour la cellule CSP, le bureau d'ordre, la première division et les brigades.	CHS 04 : 0 € CHS 05 : 0 € CHS 06 : 732,16€ CHS 13 : 10240,64 € CHS 83 : 0€ CHS 84 : 24,98 €
La mise en place de la CMI qui est constituée par un seul agent B ne nous semble pas suffisante pour répondre aux besoins des agents. Les gestionnaires de site, pour la majorité des contrôleurs de brigade, sont en permanence mis à contribution.	Un CTP sous forme de CHS est fixé au 19 mai. La mise en place du document unique obligera la direction a présenté des plans de prévention dans tous les CHS et à entreprendre de véritables dépenses d'amélioration.
Il est anormal que la DIRCOFI SUD EST ne soit pas dotée d'une CMI digne de ce nom à l'instar de la Dircofi Nord (2B), de la Dircofi Ouest (2 C) et de la Dircofi RAB (1B, 1C).	Aucun achat d'ordinateur fixe ou portable n'a été effectué en 2009 au motif que les achats opérés en 2008 couvraient les besoins. Nous avons contesté cette analyse en listant les différents problèmes rencontrés notamment de l'insuffisance de leur puissance compte
Nous avons évoqué les problèmes induits par les infections virales informatiques	
Les postes des vérificateurs sont les plus exposés et nous n'avons pas les moyens d'y faire face.	
M. Mattoy a précisé qu'il effectuerait une étude sur le sujet.	

	tenu de l'existence des diverses applications.
--	--

Nous nous sommes attaqués à l'analyse des indicateurs du contrôle fiscal où il apparaît clairement que certaines contorsions statistiques ne sont plus pratiquées.

Hors opérations connexes, le nombre de vérifications effectuées est de 1441 dont 1210 VG, 122 ESFP et 109 ciblées (soit 7,5% du total des opérations hors connexes).

**Ces dernières nous sont présentées comme la planche de salut du vérificateur. M. MATTOY a affirmé qu'elles représentaient, au 31 mars 2010, 25% des affaires inscrites au programme de 2010.**

Nous avons contesté le fait que l'engagement d'une affaire ciblée soit systématiquement présenté comme permettant de gagner du temps et d'engager plus de contrôle par les vérificateurs.

En outre, il apparaît clairement que ce chiffre de 25% ne peut être validé pour chaque brigade et à fortiori dans la part de programmes des les vérificateurs.

En tout état de cause, l'Union SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES s'élève contre la politique mise en place qui tend à transformer le contrôle fiscal en un comptage de bûchettes.

Il est clair que la dérive que connaît le contrôle fiscal conduira à un audit de services très éloigné des principes fondamentaux d'équité et de lutte contre la fraude fiscale (cf. l'expérimentation du contrôle fiscal dans les règles de l'art.)

Nous avons longuement discuté de l'utilité des FIRE, tâche chronophage par excellence.

En effet, nous avons demandé quel sort leur été réservé : compilation en édition Vélin pour garnir la bibliothèque du directeur ?

Aucune réponse sérieuse n'a pu être apportée par la parité administrative.

Enfin, s'agissant du contentieux, du contentieux juridictionnel et du SCAD, malgré le manque de personnel, les agents ont rempli leur mission (diktat des indicateurs !).

Mais à quel prix!!! Un stress permanent a été imposé aux agents d'où des conditions de travail insatisfaisantes.

Nous aurions souhaité que le directeur mette en exergue le professionnalisme des agents de la DIRCOFI SUD EST

Là encore les différents tableaux présentés, (sur les résultats financiers, le nombre d'interlocutions, de saisine des commissions) n'a donné lieu à aucun commentaire par la direction ce qui révèle le peu d'analyse de notre activité.

Cette longue journée a été l'occasion de mettre la direction devant ses contradictions et l'a obligé à entendre les légitimes revendications des agents.

**Nous persistons à revendiquer des moyens pour accomplir nos missions et une revalorisation de notre rémunération.**